

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 04 octobre 2012

**Présents** : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Yves Guillet, Pierre Barbier, Valérie Guillet  
**Absent** : Martin Béchier, Sandra Perrier, Gérald Idelon

## Délibérations du conseil

- ➔ Attribution du marché de travaux de réfection de la voirie communale suite aux dégâts d'orage du 27 mai 2012 à l'entreprise SAS CHEVAL FRERES pour un montant de 291 591€HT. L'opération sera intégrée budgétairement dans une Décision Modificative. *Voté à l'unanimité*
- ➔ Le renouvellement de la convention de mise à disposition de Mme Virginie Perucca pour le secrétariat et la coordination de l'espace nordique d'Herbouilly auprès du Conseil Général de la Drôme pour un mi-temps est accepté pour 2013. *Voté à l'unanimité*
- ➔ La convention de location d'un bureau de la mairie au Conseil Général de la Drôme, pour héberger le secrétariat de l'espace nordique d'Herbouilly est renouvelée pour l'année 2013. *Voté à l'unanimité*

## Décisions du conseil

- ➔ Un courrier sera adressé au Comité Départemental de Présence de la Poste dans les Territoires ruraux afin de réclamer une meilleure régularité d'ouverture du bureau de Poste de St Martin, ainsi que l'inscription du numéro de téléphone du bureau sur l'annuaire.
- ➔ Carine Michel présente le projet de classe de découverte pour la classe du cycle 3 en mai 2013. Une participation de 120€ par enfant sera demandée aux familles et aux communes. Les communes seront donc sollicitées à hauteur de 2 400€ sur le budget 2013. Le conseil approuve le montant de cette aide.

## Informations au conseil

- ➔ Le Maire fait le point du financement de l'opération de réfection de la voirie suite aux dégâts d'orage :

|   |             |
|---|-------------|
| estimation totale des réparations sur le domaine public : | 450 000 €HT |
| assiette retenue par les experts DDT :                    | 350 000 €HT |
| travaux engagés par la commune :                          | 356 000 €HT |
| financements obtenus :                                    |             |
| Etat :  | 206 000€    |
| CG26 :  | 116 000€    |

Soit 92% d'aides publiques, et un financement communal de 8% pour 28 000 €HT, auquel s'ajoutent le portage financier de l'opération et de la TVA, pour un portage communal total de 47 000€.  
La durée totale des travaux est estimée à 2 mois. L'automne est trop avancé pour démarrer ceux-ci à cette période, mais des travaux partiels seront réalisés avant l'hiver : goudronnage de la descente des Moreaux et de la descente de Tourtres (devant Mr Roche). Le solde sera reporté au printemps.

→ Un bureau d'études missionné par EDF a informé la mairie du lancement du projet d'enterrement de la ligne de moyenne tension électrique dans la vallée de St Martin. Les élus se félicitent de cette bonne nouvelle.

→ La SARL La Griffre Paysanne a informé la mairie de sa décision de ne pas reconduire son bail dérogatoire au 30 novembre 2012. Les élus regrettent vivement cette décision, et souhaitent savoir si une recherche de repreneur est prévue pour la poursuite de l'activité commerciale.

→ présentation du projet BIMSITE porté par le Département de la Drôme : un groupement d'entreprises, lauréates d'un appel à projet départemental, propose d'expérimenter un concept de sentier découverte guidé par un smartphone. Le Département souhaite que cette expérimentation soit menée sur les territoires des stations de la Drôme, et propose à la commune d'accueillir le projet. Un parcours dans la vallée et un sur Herbouilly seront proposés par la commune, en concertation avec l'ONF et avec le groupe patrimoine du Vercors, pour une expérimentation lancée au printemps 2013.

*Secrétaire de séance : Yves Guillet*